

**Conseil communal de Vufflens-la-Ville**  
**Rapport de la Commission des finances**

**Préavis municipal N° 4 /2023**  
**Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation de l'église.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,

La Commission des Finances, composée de :

- Madame **Arnelle Saunier**
- Monsieur **Jean-Claude Bersier**
- Monsieur **Joseph Vanderweckene**
- Monsieur **Patrick Vigouret**
- Monsieur **Pierre-André Vullioud**, président

pour étudier le préavis municipal n° 4/2023 Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation de l'église.

La Commission des Finances a pris connaissance du préavis et en a discuté lors de sa séance du lundi 11 septembre 2023.

Bien que la rénovation de l'église soit incluse dans le plan d'investissement pour les années 2026 et 2027, sachant que le montant de 70'000.- peut être pris en charge sans difficulté par la trésorerie actuelle, la commission des finances (COFIN) approuve l'unanimité le préavis 4/2023 du point de vue financier.

La commission attire toutefois l'attention de la municipalité sur la nécessaire modification du plan d'investissement.

Vufflens-la-Ville, le 18 septembre 2023

Arnelle Saunier

Jean-Claude Bersier

Joseph Vanderweckene

Patrick Vigouret

Pierre-André Vullioud